



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Economie
et des Finances

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES

RAPPORT D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT EXERCICE 2025 SITUATION A FIN MARS



Loi n° 2024-007 du 30 décembre 2024 portant loi de finances, exercice 2025

Table des matières

Liste des sigles et acronymes	ii
Liste des tableaux.....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	v
LISTE DES ANNEXES	v
Introduction	1
I. Contexte de l'exécution du budget.....	2
1. Conjoncture économique internationale et sous régionale.....	4
2. Conjoncture économique nationale	6
3. Mise en œuvre des réformes budgétaires	7
II. Réalisation des ressources du budget général.....	9
1. Les recettes budgétaires	9
a. Recettes fiscales	10
b. Recettes non fiscales.....	16
c. Dons projets et dons programmes.....	18
2. Les ressources de trésorerie	19
III. Exécution des charges du budget général.....	20
A. Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépenses	21
1- Dépenses budgétaires	23
1.1. Dépenses ordinaires	23
a- Charges financières de la dette	23
b- Dépenses en atténuation de recettes.....	23
c- Dépenses de personnel	23
d- Dépenses d'acquisition des biens et services.....	24
e- Dépenses de transferts	24
1.2. Dépenses en capital.....	25
B. Situation d'exécution du budget en programmes et en dotations	26
C. Exécution des dépenses de l'Etat par fonction	28
D-Situation de l'exécution des dépenses spécifiques	31
a. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au genre.....	31
b. Situation de l'exécution des dépenses sociales.....	34
c. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement	35
2- Charges de trésorerie	37
IV. Exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST).....	39
V. Soldes	41
CONCLUSION	43
ANNEXES	a

Liste des sigles et acronymes

AE	Autorisation d'Engagement
CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CDDI	Commissariat des Douanes et Droits Indirects
CI	Commissariat des Impôts
CP	Crédit de Paiement
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
F-GIRE	Fonds de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FoNADES	Fonds National du Développement du Sport
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LFI	Loi de Finances Initiale
LFR	Loi de Finances Rectificative
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAL	Port Autonome de Lomé
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme d'Investissements Publics
RDI	Redevance des Documents d'Identification
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier

SIGFiP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP-PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TETTIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique
UPF	Unité de Politique Fiscale

Liste des tableaux

Tableau n° 1.	Réalisation des ressources du budget général (en milliards).....	9
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires (en milliards).....	10
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards).....	11
Tableau n° 4.	Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards)	12
Tableau n° 5.	Impôts recouvrés par le CI et le CDDI (en milliards)	13
Tableau n° 6.	Autres recettes du CDDI (en milliards).....	14
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le CDDI (en milliards)	15
Tableau n° 8.	Produits des amendes du CI et du CDDI (en milliards).....	15
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards)...	16
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes (en milliards)	18
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie (en milliards).....	19
Tableau n° 12.	Exécution globale des charges du budget général (en milliards).....	20
Tableau n° 13.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards).....	21
Tableau n° 14.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards).....	22
Tableau n° 15.	Récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par	26
Tableau n° 16.	Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes (en.... milliards).....	27
Tableau n° 17.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards).....	29
Tableau n° 18.	Exécution des dépenses sensibles au Genre (en milliards).....	32
Tableau n° 19.	Exécution des dépenses sociales (en milliards).....	34
Tableau n° 20.	Exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement (en milliards).....	36
Tableau n° 21.	Charges de trésorerie en milliards.....	38
Tableau n° 22.	Exécution des comptes d'affection spéciale	40
Tableau n° 23.	Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin mars 2025 (en milliards)	42

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Recouvrement des recettes fiscales (en milliards).....	11
Graphique 2 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution.....	22

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1.	Effectif des agents de la Fonction Publique effectivement payés à fin mars 2025	a
Annexe n° 2.	Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés à fin mars 2025.....	a
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons en milliards ..	b
Annexe n° 4.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts en milliards	c
Annexe n° 5.	Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères en milliards.....	d
Annexe n° 6.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes en milliards.....	q
Annexe n° 7.	Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards).....	q
Annexe n° 8.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative en milliards	r

Introduction

Le budget de l'Etat, autorisé par la loi n° 2024-007 du 30 décembre 2024 portant loi de finances, exercice 2025, est équilibré en ressources et en charges à la somme de deux mille trois cent quatre-vingt-seize milliards cinq cent quatre-vingt-huit millions neuf cent soixante-douze mille (2.396.588.972.000)¹. Il est composé de recettes et de dépenses budgétaires, de ressources et de charges de trésorerie ainsi que de recettes et de dépenses des comptes spéciaux du Trésor.

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) dispose : « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ... ».

Ainsi, la production et la publication de ces rapports trimestriels répondent à l'exigence de transparence budgétaire en matière de gestion du budget de l'Etat. Par ailleurs, ces rapports permettent à la fois, au Gouvernement, d'orienter ses décisions en matière budgétaire et, au Parlement, de suivre le respect de l'autorisation donnée lors du vote de la loi de finances.

S'inscrivant dans le cadre de la transparence et de la redevabilité en matière de *reporting* de la gestion des finances publiques, le présent rapport rend compte de l'exécution de la loi de finances à fin mars 2025. Il est subdivisé en cinq (05) parties : (i) contexte de l'exécution du budget, (ii) la réalisation des ressources du budget général, (iii) exécution des charges du budget général, (iv) réalisation des recettes et exécution des dépenses des comptes spéciaux du Trésor et (v) soldes.

¹ Les montants contenus dans ce document sont exprimés en FCFA, sauf indication contraire.

I. Contexte de l'exécution du budget

La gestion des finances publiques de l'année 2025 a pour soubassement un cadrage macro-budgétaire qui tient compte :

- ✓ du contexte économique mondial et régional marqué par l'accentuation rapide des tensions commerciales, l'incertitude accrue entourant l'action des pouvoirs publics, la persistance des tensions géopolitiques (conflits en Ukraine et au Moyen-Orient) et des conditions financières défavorables, le fléchissement de la demande, la crise sécuritaire dans la sous-région ouest africaine ;
- ✓ du contexte national caractérisé par la poursuite de la réalisation des réformes et projets visant le renforcement de la croissance économique et l'amélioration du bien-être des populations dans un environnement perturbé par une crise énergétique et la persistance des attaques terroristes dans la partie septentrionale du pays. L'environnement national est aussi marqué par la poursuite de la mise en œuvre des mesures de consolidation budgétaire visant à ramener le déficit budgétaire à 3% du PIB à partir de 2025 conformément aux engagements pris dans le cadre du nouveau programme économique et financier appuyé par la facilité élargie du crédit du Fonds monétaire international (FMI).

L'effet conjugué des dispositions prises, associées à l'adoption d'une stratégie de gestion budgétaire prudente à travers les mesures préconisées par la loi de finances 2025 tient compte des priorités du gouvernement en matière de développement économique et social, en lien avec l'applicabilité de la réglementation fiscale en vue d'atteindre l'objectif d'accroissement des recettes fiscales pour assurer un confort budgétaire à l'Etat. Ainsi, le processus d'effort de soutenabilité des finances publiques se poursuivra par l'amélioration du recouvrement des recettes et la maîtrise des dépenses.

En matière de la mobilisation des recettes, les mesures fiscales proposées visent à :

- ✓ doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens et favoriser l'essor des secteurs économiques stratégiques ;
- ✓ mettre en conformité le dispositif avec les normes communautaires et internationales pour une meilleure applicabilité de la réglementation ;
- ✓ poursuivre l'amélioration du climat des affaires tout en prenant en compte les préoccupations des acteurs du secteur privé.

En matière des dépenses budgétaires, l'allocation des ressources tient compte des réformes clés visant à réduire le déficit budgétaire tout en protégeant les dépenses susceptibles de soutenir la croissance et renforcer l'inclusion sociale et économique. En outre, elle s'aligne sur les orientations du gouvernement en matière de renforcement des actions de protection sociale, notamment l'élargissement du champ de couverture des transferts monétaires à travers la création d'un registre unique et d'une plateforme d'identification biométrique.

1. Conjoncture économique internationale et sous régionale²

Les événements récents ont eu raison de la reprise économique entamée en 2021. En effet, une succession de chocs sans précédent qui se sont enchaînés rapidement ces trois dernières années ont mis à l'épreuve les économies qui ont dû relever des défis de taille en s'efforçant de maintenir leur stabilité. La croissance mondiale est restée stable même si décevante. Le maintien de la stabilité macroéconomique est aujourd'hui mis en mal par un énième choc, sous la forme d'aggravation des tensions commerciales avec l'application de droits de douane qui atteignent des niveaux sans précédent. En effet, depuis le début de l'année 2025, les Etats-Unis ont annoncé et mis en œuvre une série de nouvelles mesures tarifaires, qui ont donné lieu à des mesures de rétorsion de la part de leurs partenaires commerciaux. Cette intensification de la guerre commerciale pourrait avoir pour conséquences une hausse des coûts d'emprunt mondiaux, des obstacles supplémentaires limitant les financements extérieurs et une contraction de la demande mondiale.

L'accentuation rapide des tensions commerciales et le degré d'incertitude élevé qui entoure les politiques publiques ont assombri les perspectives économiques mondiales. Selon les prévisions du Fonds monétaire international, la croissance mondiale devrait ralentir à 2,8% en 2025, après 3,3% enregistré en 2024 et 3,5% en 2023. Cette prévision a été revue à la baisse de 0,5 point de pourcentage comparativement aux prévisions de la Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale publiée en janvier 2025.

Dans les pays avancés, l'activité économique devrait progresser de 1,4% en 2025 contre 1,8% en 2024. Les Etats-Unis devraient afficher un taux de croissance de 1,8%, après 2,8% en 2024, soit 0,9 point de pourcentage de moins que la prévision de janvier 2025. Cette révision à la baisse résulte d'une plus grande incertitude politique, de tensions commerciales et d'une baisse des perspectives de demande, compte tenu d'une croissance de la consommation plus lente que prévue.

² Perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international (FMI), avril 2025.

La croissance dans la zone euro devrait légèrement fléchir en 2025, passant de 0,9% en 2024 à 0,8%. La montée des incertitudes et les droits de douane sont les principaux facteurs de cette croissance modérée en 2025. Au sein de la zone, la dynamique de l'Espagne contraste avec la faiblesse observée ailleurs. Les projections de croissance pour 2025 sont de 2,5% pour l'Espagne, 0,0% pour l'Allemagne, 0,6% pour la France et 0,4% pour l'Italie contre respectivement 3,2%, -0,2%, 1,1% et 0,7% en 2024.

Au Japon, la croissance en 2025 devrait s'établir à 0,6%, en baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport aux prévisions de janvier. Pour le Royaume-Uni, la projection table sur une croissance de 1,1% en 2025 comme en 2024.

Pour les économies émergentes et en développement, la croissance devrait chuter à 3,7% en 2025, après une estimation de 4,3% pour 2024. Ce taux est inférieur de 0,5 point au taux projeté en janvier 2025. En Chine, la croissance du PIB réel en 2025 serait de 4,0%, soit une révision à la baisse de 0,6 point par rapport à janvier 2025. Cela reflète l'impact des droits de douane récemment mis en place. Pour l'Inde, les perspectives de croissance sont relativement plus stables, à 6,2% en 2025, contre 6,5% en 2024 soutenues par la consommation privée. Cependant, ce taux est inférieur de 0,3 point à celui de la mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale de janvier 2025, en raison de tensions commerciales accrues et de l'incertitude mondiale.

En Afrique subsaharienne³, la croissance devrait légèrement décélérer, passant de 4% en 2024 à 3,8% en 2025. La croissance en Afrique du Sud est attendue à 1,0% en 2025 contre 0,6% en 2024. Cette révision à la baisse de 0,5 point en 2025 reflète un ralentissement de la croissance dû à des résultats plus ternes que prévus pour 2024, une incertitude accrue, à l'intensification des politiques protectionnistes et à un ralentissement plus marqué dans les principales économies.

Dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le PIB progresserait de 4,1% en 2025 après 4,4% en 2024. Parmi les grandes économies de cette région, les prévisions de croissance du Nigéria pour 2025 sont revues à la baisse de 0,2

³ Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, FMI, avril 2025.

point et devrait s'établir à 3,0% contre 3,4% en 2024, en raison de la baisse projetée des prix du pétrole.

Au sein de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA), la croissance économique ressortirait à 6,1% en 2024, contre 5,1% en 2023. Ce dynamisme de l'activité en 2024 serait imputable à la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activité dont le secondaire qui devrait se revigorer avec la production pétrolière au Niger et au Sénégal. En 2025, les projections tablent sur une croissance de 6,3%.

2. Conjoncture économique nationale

Au terme du premier trimestre 2025, la conjoncture économique nationale est caractérisée principalement par une progression des activités portuaire et aéroportuaire, un accroissement des exportations et une consolidation de la masse monétaire.

Au Port Autonome de Lomé (PAL), le volume du trafic total est en progression de 7,6% par rapport au premier trimestre 2024 et s'établit à 8.147,9 milliers de tonnes. Cette évolution résulte de l'effet combiné de la hausse des marchandises débarquées (+10,7%), des transbordements (+12,1%) et de la baisse du volume des marchandises embarquées (-33,9%).

A l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE) de Lomé, le fret aérien total a enregistré une hausse de 11,5% sur un an en lien avec la progression du fret embarqué (+11,6%) et débarqué (+17,9%), amoindrie par la baisse du transit (-9,2%). Le trafic total de passagers, malgré le recul des départs de 3,4%, a progressé de 1,2%, tiré par les arrivées (+0,4%), les correspondances (+5,3%) et le transit (+9,2%). De même, les mouvements d'aéronefs ont progressé de 7,8%.

Au premier trimestre 2025, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC, base 2023 = 100)⁴ atteint 102,94, après 101,89 au trimestre précédent et 100,89 au premier trimestre 2024. Cette évolution correspond à une hausse de 1,0% sur un trimestre (après le

⁴ A compter de janvier 2025, l'IHPC base 100 en 2023 devient l'instrument officiel de mesure de l'inflation dans la zone UEMOA en remplacement de l'IHPC base 100 en 2014. Ainsi l'analyse des évolutions est faite par rapport aux indices raccordés de l'IHPC base 100 en 2014.

recul de 2,3% observé fin 2024) et de 2,0% en glissement annuel. La division « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » grimpe de 5,1% sur le trimestre et de 7,8% sur un an. Avec une contribution de +2,185 points, elle porte presque à elle seule l'inflation globale observée en glissement annuel.

Au terme du premier trimestre 2025, les échanges commerciaux du Togo, comparés à la même période de 2024, sont marqués par une hausse des exportations (+23,6%) et une régression des importations (-2,3%). Les exportations de biens sont évaluées à 259,3 milliards et la valeur des importations est de 444,7 milliards.

A fin mars 2025, la situation monétaire du Togo, comparée à fin décembre 2024 est marquée par une hausse de la masse monétaire (M2) de 41,8 milliards, imputable essentiellement à la consolidation de 75,8 milliards des autres dépôts inclus dans la masse monétaire. La circulation fiduciaire et les dépôts transférables (dépôts à vue) ont régressé respectivement de 25,1 milliards et 8,9 milliards. En contrepartie, les créances nettes sur l'Administration Centrale ont augmenté de 141,9 milliards tandis que les actifs extérieurs nets et les créances sur l'économie ont replié respectivement de 36,0 milliards et 121,3 milliards au cours de la période sous revue.

En somme, l'activité économique reste bien orientée sur les trois premiers mois de 2025. Ainsi, l'activité devrait s'inscrire en hausse avec une croissance prévue à 6,2% en 2025 après 6,3% en 2024, en lien avec le dynamisme attendu dans tous les secteurs de l'économie.

3. Mise en œuvre des réformes budgétaires

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2025, ont porté sur la budgétisation des engagements issus de la Feuille de route gouvernementale (FdR), Togo 2025, traduite dans la déclaration de politique générale.

En matière de mobilisation des ressources, notamment les recettes fiscales, l'apport de l'Unité de Politique Fiscale (UPF), dont la mission principale est d'effectuer une analyse

des choix fiscaux possibles en lien avec l'Office togolais des recettes (OTR) sera significatif.

Au titre des dépenses, une attention particulière sera mise sur le respect de la discipline budgétaire, le renforcement du contrôle a priori et le suivi de la capacité d'absorption des crédits liés à l'investissement. Par ailleurs, des actions de lutte contre la flambée des prix, la mise en œuvre des réformes structurelles visant à stabiliser le cadre macro-économique, la recherche de l'efficacité et de l'efficience des allocations budgétaires se seront poursuivies.

II. Réalisation des ressources du budget général

Les ressources du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

A fin mars 2025, le taux de réalisation des ressources du budget général est de 18,09%, soit un montant de 432,16 milliards pour une prévision annuelle de 2 388,82 milliards. Cette réalisation est en baisse de 17,91% par rapport à la même période en 2024.

Tableau n° 1. Réalisation des ressources du budget général (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Réalisation fin mars 2024	Taux de variation 2025- 2024
RECETTES BUDGETAIRES	1 486,37	283,71	19,09%	272,90	3,96%
Recettes fiscales	1208,36	258,06	21,36%	243,89	5,81%
Recettes non fiscales	74,31	5,59	7,52%	12,38	-54,85%
Dons projets	190,71	20,06	10,52%	16,63	20,65%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	12,99	0,00	0,00%	0,00	-
RESSOURCES DE TRESORERIE	902,45	148,45	16,45%	253,55	-41,45%
Emprunts projets	149,61	49,66	33,19%	26,20	89,54%
Titres publics	332,31	98,79	29,73%	186,09	-46,91%
Autres emprunts	420,53	0,00	0,00%	41,26	-100,00%
TOTAL GENERAL	2 388,82	432,16	18,09%	526,45	-17,91%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR

1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, les recettes budgétaires de l'Etat comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Les prévisions de la loi de finances, exercice 2025, relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : recettes fiscales, recettes non fiscales, dons projets et dons programmes.

Au 31 mars 2025, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 19,19%, soit un montant de 285,28 milliards pour une prévision annuelle de 1 486,37 milliards. On note une augmentation des recettes de 4,54% par rapport à fin mars 2024. Cette augmentation est portée par les recettes fiscales et les dons projets.

Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Réalisation fin mars 2024	Taux de variation 2025- 2024
Recettes fiscales	1208,36	258,06	21,36%	243,89	5,81%
Recettes non fiscales	74,31	7,16	9,64%	12,38	-42,16%
Dons projets	190,71	20,06	10,52%	16,63	20,65%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	12,99	0,00	0,00%	0,00	
Total	1 486,37	285,28	19,19%	272,90	4,54%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR

a. Recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

Au 31 mars 2025, pour une prévision annuelle de 1 208,36 milliards, le montant des recettes fiscales recouvré est de 258,06 milliards, soit un taux de réalisation de 21,36%.

Comparée à la réalisation de la même période en 2024, les recettes fiscales ont augmenté de 5,81%, soit 14,17 milliards en valeur absolue. Cette performance des recouvrements de recettes fiscales à fin mars 2025 est portée par l'accroissement des recouvrements de l'impôt sur les sociétés grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale. Elle s'explique aussi par le recouvrement de la Taxe sur les entreprises de télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TETTIC) de 5% sur le chiffre d'affaires HT des entreprises de télécommunication instaurée par la LFI 2025.

La performance des recouvrements observée à la fin du premier trimestre est due également par les réformes entreprises par l’Administration fiscale notamment :

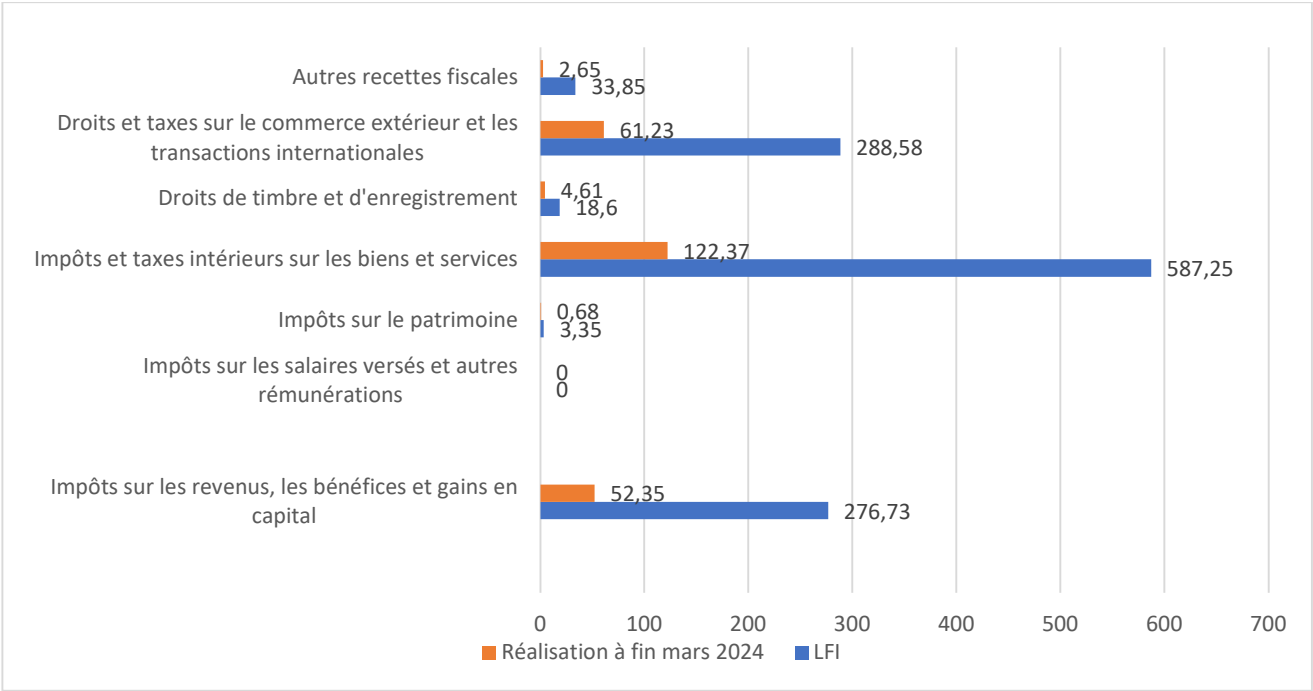
- l’implémentation dans SYDONIA du TEC CEDEAO 2022 actualisé ;
- le renforcement de la surveillance du territoire ;
- le renforcement du contrôle fiscal et douanier.

Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2025	Taux de réalisation à fin mars 2025	Réalisation à fin mars 2024	Taux de variation 2025- 2024
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	276,73	61,28	22,14%	52,35	17,06%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0	0	0%	0	-
Impôts sur le patrimoine	3,35	0,60	17,91%	0,68	-11,76%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	587,25	124,31	21,17%	122,37	1,58%
Droits de timbre et d'enregistrement	18,6	4,79	25,75%	4,61	3,89%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	288,58	61,53	21,32%	61,23	0,49%
Autres recettes fiscales	33,85	5,55	16,38%	2,65	109,28%

Source : DGBF, OTR

Graphique 1 : Recouvrement des recettes fiscales (en milliards)



Source : DGBF

Les recettes fiscales recouvrées au profit du budget de l'Etat sont constituées de recettes liquides et non liquides. Cette dernière catégorie de recettes fiscales ne donne pas lieu à des encaissements effectifs. Ainsi, la réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides dans les recettes recouvrées au profit du budget de l'Etat au 31 mars 2025, sont présentées dans le tableau 4 suivant :

Tableau n° 4. Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Réalisation à fin mars 2024	Taux de variation 2025- 2024
<i>Recettes liquides</i>	<i>1028,36</i>	<i>208,71</i>	<i>20,30%</i>	<i>207,96</i>	<i>0,36%</i>
<i>dont Chèques Trésor</i>	<i>38,91</i>	<i>8,8</i>	<i>22,62%</i>	<i>3,80</i>	<i>131,58%</i>
<i>dont Soutien à la Politique Pétrolière</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-</i>	<i>11,94</i>	<i>-100,00%</i>
<i>Recettes non liquides</i>	<i>180,00</i>	<i>49,35</i>	<i>27,42%</i>	<i>35,93</i>	<i>37,35%</i>
<i>Exonérations</i>	<i>180,00</i>	<i>49,35</i>	<i>27,42%</i>	<i>35,93</i>	<i>37,35%</i>
Total	1208,36	258,06	21,36%	243,89	5,81%

Source : DGBF, OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des Impôts (CI) et le Commissariat des Douanes et Droits Indirects (CDDI) de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 1 198,53 milliards, les recettes recouvrées à fin mars 2025 s'élèvent à 255,63 milliards, soit un taux de réalisation de 21,33%. Les impôts connaissent une hausse de 5,77% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par Commissariat est consigné dans le tableau n° 5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par le CI et le CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT			
			Réalisation à fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Réalisation fin mars 2024	Variation 2005-2024
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,00	0,00	-	0,00	-
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	21,70	6,81	31,38%	2,94	131,75%
	IRPP (non ventilé)	66,41	17,71	26,67%	16,56	6,96%
	Impôt sur les Sociétés	165,67	31,47	19,00%	27,30	15,31%
	Prélèvement BIC	20,90	4,63	22,16%	4,85	-4,60%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	1,20	0,26	21,81%	0,37	-28,55%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	37,61	8,79	23,38%	8,25	6,59%
	dont SAFER	19,58	4,64	23,68%	4,29	8,20%
	Autres Droits d'Accises	29,14	6,45	22,15%	5,58	15,58%
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,07	0,01	17,46%	0,01	77,03%
	Droits de Timbres	3,78	0,68	18,07%	0,97	-29,87%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	-	0,00	-
	Droits d'enregistrement	14,83	4,11	27,70%	3,63	13,06%
	TC-IRPP	0,00	0,10	-	0,11	-11,60%
	Taxe sur les Plus-values de Cession (TPV)	2,05	0,55	26,98%	0,59	-6,32%
	Taxe/Salaire	0,00	0,00	-	0,00	-92,31%
	TSFCB	0,00	0,00	-	0,00	-
	Taxe Fonc. /PB	2,03	0,33	16,07%	0,31	6,92%
	Taxe Fonc. /PNB	0,04	0,00	7,43%	0,00	283,60%
	TPU régime déclaratif	0,01	0,00	0,00%	0,00	-100,00%
	Taxe professionnelle	0,00	0,00	-	0,00	-100,00%
	Patente	21,89	3,77	17,21%	2,50	50,81%
	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	3,39	1,36	40,02%	1,35	0,56%
	TETTIC	11,46	1,30	11,30%		-
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,00	0,00	-	0,00	-100,00%
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	162,66	33,60	20,66%	31,58	6,41%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	23,31	5,51	23,66%	5,09	8,23%
	TPJH	2,92	0,79	27,05%	0,80	-1,08%
	Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,42	0,04	9,27%	0,09	-54,96%
	Taxe/Conv. d'assurance	3,79	1,13	29,91%	1,14	-0,50%
	TOTAL	595,26	129,41	21,74%	114,01	13,51%

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT			
			Réalisation à fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Réalisation fin mars 2024	Variation 2005-2024
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	207,29	44,62	21,52%	42,98	3,80%
	Redevance Statistique	54,18	11,47	21,17%	12,43	-7,69%
	Timbre Douanier	1,56	0,35	22,72%	0,36	-2,57%
	Prélèvement National de Solidarité	9,46	1,92	20,29%	2,05	-6,21%
	Taxe sur la valeur ajoutée	324,02	66,63	20,56%	68,49	-2,73%
	Taxe à l'exportation	6,75	1,23	18,22%	1,36	-9,66%
	TOTAL	603,26	126,22	20,92%	127,67	-1,14%
TOTAL		1198,53	255,63	21,33%	241,69	5,77%

Source : DGBF, OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 2,19 milliards, les recouvrements à fin mars 2025 des autres recettes s'élèvent à 0,45 milliard, soit un taux de réalisation de 20,57%. Elles sont en augmentation de 1,79% par rapport à la même période en 2024. Le détail est consigné dans le tableau n° 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT			
			Réalisation à fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Réalisation fin mars 2024	Variation 2005-2024
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	1,30	0,31	23,75%	0,28	10,27%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	-	0,00	-
	Produits des Crédits en Douane	0,02	0,00	19,22%	0,00	9,48%
	Remise 10%	0,00	0,00	-	0,00	
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	4,61%	0,00	-80,40%
	Confiscations et Ventes en Douanes	0,87	0,14	15,87%	0,16	-13,20%
TOTAL		2,19	0,45	20,57%	0,44	1,79%

Source : DGBF, OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 6,34 milliards, ont été recouvrées à hauteur de 1,46 milliard à fin mars 2025, soit un taux de réalisation de 23% enregistrant ainsi une hausse de 3,90% par rapport à la même période de l'année 2024 comme illustré dans le tableau n° 7 ci-après :

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECouvreMENT			
			Réalisation à fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Réalisation fin mars 2024	Variation 2005-2024
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Néant					
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d’entretien des infrastructures 80%	6,34	1,46	23,00%	1,40	3,90%
TOTAL		6,34	1,46	23,00%	1,40	3,90%

Source : DGBF, OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 1,30 milliard de produits des amendes, les réalisations à fin mars 2025 s'élèvent à 0,11 milliard, soit un taux de réalisation de 8,73% enregistrant une baisse de 68,24% par rapport à la même période de l'année 2024 comme l'indique le tableau n° 8 ci-après :

Tableau n° 8. Produits des amendes du CI et du CDDI (en milliards)

STUCTURES	LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Réalisation à fin mars 2024	Taux de variation 2025- 2024
Commissariat des impôts	Amendes et pénalités	0,49	0,08	16,89%	0,15	-45,26%
Commissariat des douanes		0,81	0,03	3,74%	0,21	-85,29%
TOTAL		1,30	0,11	8,73%	0,36	-68,24%

Source : DGBF, OTR

b. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, des revenus divers et des dividendes.

Les recettes non fiscales recouvrées à fin mars 2025 s'élèvent à 5,59 milliards pour une prévision annuelle de 74,31 milliards, soit un taux de réalisation de 7,52%.

Comparées aux réalisations de 2024, qui étaient de 12,38 milliards, elles ont diminué de 6,79 milliards, soit un taux de régression de 54,85%. Cette régression s'explique essentiellement par le non recouvrement des redevances de réhabilitation de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) ainsi que des intérêts sur dépôt à terme.

Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Réalisation fin mars 2024	Taux de variation 2025- 2024
Revenus de l'entreprise et du domaine	33,51	0,93	2,78%	7,15	-86,99%
Produits des participations financières : Dividendes	24,09	0,64	2,66%	0,00	
Loyers d'immeubles domaniaux	0,36	0,09	25,00%	0,03	200,00%
Redevances minières	1,88	0,03	1,60%	0,03	0,00%
Redevances Réhabilitation AIGE	4,00	0,00	0,00%	5,00	-100,00%
Redevances téléphoniques	0,00	0,00	-	0,00	-
Prdts adj. des biens reformés de l'Etat	0,00	0,00	-	0,00	-
Autr. revenus de l'en/ses et du dom. (Red. Cont. Global)	3,18	0,17	5,35%	2,09	-91,87%
Droits et frais administratifs	14,26	1,52	10,66%	1,63	-6,75%
Régies de recettes	8,55	1,33	15,56%	0,81	64,20%
Recettes consulaires	0,34	0,04	11,76%	0,06	-33,33%
ARCEP	2,00	0,00	0,00%	0,57	-100,00%
Dir. Gén. de la Documentation Nationale (RDI)	3,00	0,13	4,33%	0,00	-
Groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo	0,38	0,02	5,26%	0,19	-89,47%
Autres recettes non fiscales	11,18	2,18	19,50%	2,53	-13,83%

LIBELLES	LFI	Réalisation fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Réalisation fin mars 2024	Taux de variation 2025- 2024
Prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP)	5,46	0,91	16,67%	0,47	93,62%
Divers versements (SRT, Amendes, etc.)	5,72	1,27	22,20%	2,06	-38,35%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,38	0,00	0,00%	0,00	-
Recettes en atténuation de dépenses	0,38	0,00	0,00%	0,00	-
PRODUITS FINANCIERS	14,98	0,96	6,41%	1,07	-10,28%
Autres produits financiers (intérêts sur prêt rétrocédés)	0,35	0,92	262,86%	0,00	-
Commissions sur transferts (BCEAO)	12,72	0,00	0,00%	0,00	-
Intérêts de placement	1,42	0,00	0,00%	1,01	-100,00%
Gains de change sur les transactions financières	0,49	0,04	8,16%	0,06	-33,33%
TOTAL GENERAL	74,31	5,59	7,52%	12,38	-54,85%

Source : DGBF, RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin mars 2025 s'élèvent à 0,93 milliard contre une prévision annuelle de 33,51 milliards, soit un taux de réalisation de 2,78%. Ce faible taux s'explique d'une part, par le non recouvrement des redevances de réhabilitation de l'AIGE et d'autre part, par un faible niveau de recouvrement des redevances Contour Global au titre du premier trimestre 2025.

Le rapprochement de cette réalisation à celle de fin mars 2024 qui est de 7,15 milliards, fait ressortir une baisse 6,22 milliards, soit un taux de régression de 86,99%.

- *Droits et frais administratifs.*

Composés de recettes des régies de recettes, des recettes consulaires, des redevances des documents d'identification (RDI) et des recettes du groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo, les droits et frais administratifs sont prévus pour 14,26 milliards. Au cours du premier trimestre 2024, ils ont été recouverts à hauteur de 1,52 milliards soit un taux de réalisation de 10,66%.

Comparés à la réalisation de la même période de 2024 qui est de 1,63 milliard, on note une légère baisse.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales sont constituées des recettes mobilisées par la Société de Recouvrement du Togo (SRT), des surcotes sur les titres publics, des amendes et pénalités, du prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP) etc. Elles ont été recouvrées, à fin mars 2025, pour un montant de 2,18 milliards contre une prévision annuelle de 11,18 milliards soit un taux de réalisation de 19,5%. Comparés aux réalisations de la même période de 2024 qui s'établit à 2,53 milliards de francs CFA, on constate une baisse de 13,83 milliards de francs CFA qui s'explique par le décalage observé dans le recouvrement du PADSP.

La comparaison de ces réalisations à celles de la même période de 2024 qui étaient de 2,53 milliards, indique une diminution de 0,35 milliard, soit un taux de 13,83%.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers. Pour une prévision annuelle de 14,98 milliards de francs CFA, les produits financiers ont été réalisés, au premier trimestre 2025, à hauteur de 0,96 milliard de francs CFA soit un taux de réalisation de 6,41%. Le recouvrement des produits financiers a été essentiellement porté par les intérêts servis sur prêts rétrocédés ainsi que les gains de change encaissés sur les transactions financières.

c. Dons projets et dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et dons programmes (appuis budgétaires) à fin mars 2025 est de 9,85%, soit 20,06 milliards pour une prévision annuelle de 203,70 milliards. Comparés à la même période de l'année 2024, les dons ont enregistré une régression de 20,63%, soit un montant de 3,43 milliards.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Réalisation fin mars 2024	Taux de variation 2025- 2024
Dons projets	190,71	20,06	10,52%	16,63	20,63%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	12,99	0,00	0,00%	0,00	-
TOTAL	203,70	20,06	9,85%	16,63	20,63%

Sources : DGBF, DGTCP

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources qui proviennent des emprunts projets, des titres publics et d'autres emprunts.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie à fin mars 2025 est de 16,45%, soit 148,45 milliards pour une prévision annuelle de 902,45 milliards. Comparées à la même période de l'année 2024, les ressources de trésorerie ont enregistré une régression de 41,45%.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Réalisation fin mars 2024	Taux de variation 2025- 2024
Emprunts projets	149,61	49,66	33,19%	26,20	89,55%
Titres publics	332,31	98,79	29,73%	186,09	-46,91%
Autres emprunts	420,53	0,00	0,00%	41,26	-100,00%
TOTAL	902,45	148,45	16,45%	253,55	-41,45%

Sources : DGBF, DGTCP

III. Exécution des charges du budget général

Les charges du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin mars 2025, le taux d'exécution des charges du budget général est de 24,31%, soit un montant de 580,71 milliards pour une prévision annuelle de 2 388,82 milliards. Rapporté à l'exécution de 2024, lesdites charges sont en hausse de 19,56 milliards, correspondant à un taux de progression de 3,49%. Cette progression est due à un accroissement des dépenses de personnel, d'atténuation des recettes, en capital et des charges de trésorerie.

Tableau n° 12. Exécution globale des charges du budget général (en milliards)

LIBELLES	LFI	Exécution à fin mars 2025	Taux d'exécution à fin mars 2025	Exécution à fin mars 2024	Taux de variation 2025-2024
Dépenses budgétaires	1 678,20	330,80	19,71%	335,29	-1,34%
Intérêts de la Dette Publique	166,96	46,71	27,98%	44,53	4,90%
Dépenses en atténuation de recettes	180	49,34	27,41%	35,93	37,32%
Dépenses de Personnel	355,66	83,22	23,40%	70,17	18,60%
Dépenses d'acquisition de biens et services	183,68	27,86	15,17%	49,9	-44,17%
Dépenses de Transfert	220,72	40,29	18,25%	74,15	-45,66%
Dépenses en capital	571,18	83,38	14,60%	60,61	37,57%
<i>Dépenses d'investissement</i>	<i>30,62</i>	<i>3,37</i>	<i>11,01%</i>	<i>2,08</i>	<i>62,02%</i>
Projets d'investissement	540,56	80,01	14,80%	58,53	36,70%
<i>Ressources internes</i>	<i>200,24</i>	<i>10,28</i>	<i>5,13%</i>	<i>15,69</i>	<i>-34,48%</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>340,32</i>	<i>69,73</i>	<i>20,49%</i>	<i>42,84</i>	<i>62,77%</i>
Charges de trésorerie	710,62	249,91	35,17%	225,86	10,65%
Amortissement de la Dette	710,62	249,91	35,17%	225,86	10,65%
TOTAL GENERAL	2 388,82	580,71	24,31%	561,15	3,49%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF

A. Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépenses

Des mouvements de crédits peuvent modifier, en cours d'exécution, l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. A fin mars 2025, aucun mouvement de crédits n'a été enregistré.

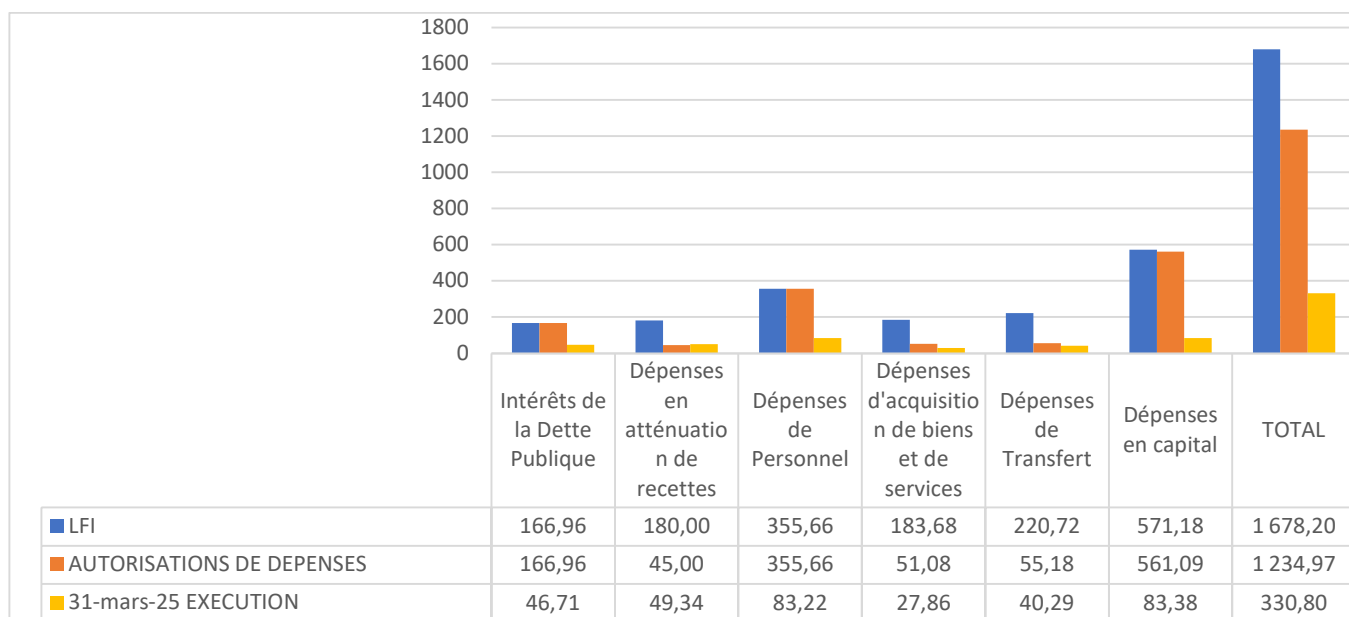
L'exécution des dépenses budgétaires est encadrée par les fiches d'autorisation de dépenses qui régulent l'ouverture des crédits par grandes natures de dépenses. A fin mars 2025, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau n° 13 suivant :

Tableau n° 13. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards)

LIBELLES	LFI	AUTORISATIONS DE DEPENSES	31-mars-25			
			TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Intérêts de la Dette Publique	166,96	166,96	100,00%	46,71	27,98%	27,98%
Dépenses en atténuation de recettes	180,00	45,00	25,00%	49,34	27,41%	109,64%
Dépenses de Personnel	355,66	355,66	100,00%	83,22	23,40%	23,40%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	183,68	51,08	27,81%	27,86	15,17%	54,54%
Dépenses de Transfert	220,72	55,18	25,00%	40,29	18,25%	73,02%
Dépenses en capital	571,18	561,09	98,23%	83,38	14,60%	14,86%
TOTAL	1 678,20	1 234,97	73,59%	330,80	19,71%	26,79%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF, OTR

Graphique 2 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au 31 mars 2025, les dépenses sont globalement autorisées à 73,59%. Sur les grandes natures de dépenses, celles des dépenses en atténuation des recettes, d'acquisition a connu la plus forte exécution avec un taux d'exécution de 109,64%.

Le tableau n° 14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses prévues par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards)

LIBELLES	31-mars-25				
	LFI	ENGAGEMENT	TAUX D'EXECUTION	MANDATEMENT	TAUX D'EXECUTION
Dépenses budgétaires	1 678,20	335,19	19,97%	330,8	19,71%
Intérêts de la Dette Publique	166,96	46,71	27,98%	46,71	27,98%
Dépenses en atténuation de recettes	180,00	49,34	27,41%	49,34	27,41%
Dépenses de Personnel	355,66	83,22	23,40%	83,22	23,40%
Dépenses d'acquisition de biens et services	183,68	30,15	16,41%	27,86	15,17%
Dépenses de Transfert	220,72	41,44	18,77%	40,29	18,25%
Dépenses en capital	571,18	84,33	14,76%	83,38	14,60%
Charges de trésorerie	710,62	249,91	35,17%	249,91	35,17%
Amortissement de la dette	710,62	249,91	35,17%	249,91	35,17%
TOTAL	2 388,82	585,10	24,49%	580,71	24,31%

Sources : DGBF, DNCF

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent respectivement à 581,66 et 580,71 milliards pour une prévision de 2 388,82 milliards, soit des taux d'exécution respectifs de 24,49% de 24,31%.

1- Dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

1.1. Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transferts courants et des dépenses en atténuation de recettes.

a- Charges financières de la dette

Ce sont les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Au titre de l'exercice 2025, un montant de 166,96 milliards est prévu pour le règlement des charges financières de la dette publique. Au 31 mars 2025, le montant ordonnancé à cet effet est de 46,71 milliards, soit un taux d'exécution de 27,98%. Comparé au montant ordonnancé de fin mars 2024, il est à relever une hausse de 4,90%, soit un montant de 2,18 milliards.

b- Dépenses en atténuation de recettes

A fin mars 2025, les dépenses en atténuation de recettes sont ordonnancées à hauteur de 49,34 milliards, représentant 27,41% des prévisions annuelles fixées à 180 milliards.

Comparées à l'exécution de fin mars 2024 qui se chiffrait à 35,93 milliards, on note une hausse de 13,41 milliards, soit un taux de 37,32%.

c- Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement

l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (03) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes de personnel.

Au terme du premier trimestre 2025, les dépenses de personnel sont ordonnancées à 83,22 milliards, soit un taux d'exécution de 23,40% des prévisions annuelles arrêtées à 355,66 milliards. Comparé à la même période de 2024, où cet ordonnancement s'établissait à 70,17 milliards, on note une augmentation de 13,05 milliards, soit un taux de variation de 18,60%.

d- Dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'acquisition de biens et de services au 31 mars 2025 est de 27,86 milliards, correspondant à un taux d'exécution de 15,17% par rapport aux prévisions annuelles de 183,68 milliards.

Comparé à l'exercice 2024, où le niveau desdites dépenses se situait à 49,90 milliards, il en résulte une diminution de 44,17%.

e- Dépenses de transferts

Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

A fin mars 2025, les dépenses de transfert sont ordonnancées à hauteur de 40,29 milliards pour une prévision de 220,72 milliards, soit un taux d'exécution de 18,25%.

Comparé à l'exercice 2024, où le niveau desdites dépenses se situait à 74,15 milliards, il en résulte une diminution de 45,66%.

1.2. Dépenses en capital

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques destinées à la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et externes.

L'ensemble des dépenses exécutées à fin mars 2025 s'élève à 83,37 milliards pour une prévision de 571,18 milliards, soit un taux d'exécution de 14,60%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 60,61 milliards, soit une hausse de 22,76 milliard équivalent à un taux de progression de 37,55%.

Les décaissements sur ressources internes au 31 mars 2025, s'élèvent à 13,64 milliards contre une prévision de 230,86 milliards, soit un taux d'exécution de 5,91% (cf. annexe 7).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les décaissements sur ressources extérieures au 31 mars 2025 se chiffrent à 69,73 milliards pour une prévision de 340,32 milliards, soit un taux d'exécution de 20,49% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans l'annexe 6.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 20,06 milliards pour une prévision de 190,71 milliards, soit un taux d'exécution de 10,52% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 49,66 milliards pour une prévision de 149,61 milliards, soit un taux d'exécution de 33,19% (cf. annexe 4).

L'exécution des dépenses des projets d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau n° 15 ci-après :

Tableau n° 15. Récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction (en milliards)

FONCTION	31-mars-25		
	LFI (Crédit de Païement)	EXECUTION	TAUX EXECUTION FIN MARS 2025
Services généraux des administrations publiques	53,44	11,68	21,86%
Défense	18,52	3,10	16,71%
Ordre et sécurité publics	1,74	0,04	2,33%
Affaires Economiques	249,05	40,46	16,24%
Protection de l'environnement	37,01	1,25	3,36%
Logement et équipements collectifs	74,04	6,14	8,29%
Santé	80,60	10,93	13,56%
Loisirs, Culture et Culte	2,12	0,00	0,22%
Enseignement	13,04	2,76	21,14%
Protection sociale	41,61	7,02	16,87%
Total général	571,18	83,37	14,60%

Sources : DGBF, DDPF

B. Situation d'exécution du budget en programmes et en dotations

Au titre de l'exercice 2025, la loi de finances a réparti les crédits budgétaires qu'elle a ouvert entre les différents ministères et institutions. A l'intérieur des ministères, ces crédits sont décomposés en programmes (pilotage et soutien, opérationnels) auxquels sont associés des objectifs précis, arrêtés en fonction de la finalité d'intérêt général et des résultats attendus. Par ailleurs, les dotations sont des crédits budgétaires non repartis en programmes pour couvrir les dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés des objectifs de politiques publiques ou de critère de performance.

Cent trente (130) programmes concourant à l'atteinte des objectifs de politiques publiques sont inscrits au sein des ministères, dont trente-trois (33) programmes pilotages et quatre-vingt-dix-sept (97) programmes opérationnels y compris six (06) programmes relatifs aux comptes d'affectation spéciale (CAS).

Pour un montant prévisionnel de 1 096,41 milliards, les programmes opérationnels et de pilotage ont été exécutés à hauteur de 131,73 milliards, soit un taux d'exécution de 12,01%.

A fin mars 2025, les crédits répartis en dotations ont été exécutés à hauteur de 33,28 milliards pour une prévision de 581,79 milliards, soit un taux de 5,72%.

Prévus pour un montant de 88,34 milliards, les crédits budgétaires alloués aux programmes pilotage et soutien connaissent une exécution de 18,90 milliards, soit 21,39%. S'agissant des programmes opérationnels, ils sont exécutés à hauteur de 112,83 milliards pour une prévision de 1 008,27 milliards, soit un taux d'exécution de 11,19%.

En définitive, l'exécution globale des dotations et programmes de l'Etat à fin mars 2025 est illustrée par les données du tableau n° 16 ci-après.

Tableau n° 16. Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes (en milliards)

LIBELLES	DOTATIONS		PROGRAMMES PILOTAGES		PROGRAMMES OPERATIONNELS		TOTAL		
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
1 CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	166,96		-	-	-	-	166,96	-	0,00%
2 PERSONNEL	12,95	3,22	44,28	11,68	298,43	68,32	355,66	83,22	23,40%
3 BIENS ET SERVICES	309,35	21,20	21,64	2,64	32,69	4,02	363,68	27,86	7,66%
4 TRANSFERTS COURANTS	28,58	5,75	9,98	3,67	182,15	30,87	220,72	40,29	18,25%
5 DEPENSES EN CAPITAL	63,95	3,12	12,23	0,90	495,00	9,63	571,18	13,64	2,39%
Total général	581,79	33,28	88,14	18,90	1 008,27	112,83	1 678,20	165,01	9,83%

Sources : DGBF, DGTCP

L'annexe 5 donne le détail du niveau d'exécution des programmes et des dotations au 31 mars 2025.

C. Exécution des dépenses de l'Etat par fonction

La classification fonctionnelle permet de répartir les charges de l'Etat par rapport aux objectifs sociaux économiques. Au 31 mars 2025, l'exécution des dépenses budgétaires par fonction est illustrée par le tableau n° 17 ci-après.

Tableau n° 17. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards)

	31-mars-25																							
GRANDE NATURE	Services généraux des administrations publiques		Défense		Ordre et sécurité publics		Affaires Economiques		Protection de l'environnement		Logement et équipements collectifs		Santé		Loisirs, Culture et Culte		Enseignement		Protection sociale		Total		TAUX NATURE DEPENSES	
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION		
CHARGES FINANCIERES	166,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,59	3,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166,96	0,00	0,00%
PERSONNEL	44,24	7,64	64,91	14,76	28,99	7,22	12,40	2,60	1,98	0,47	0,56	-	32,35	0,04	1,86	0,57	164,30	41,96	2,76	1,29	355,66	83,22	23,40%	
BIENS ET SERVIC	273,83	12,31	27,38	3,91	3,01	0,22	10,08	7,88	0,13	0,01	5,75	0,13	1,04	3,55	4,62	0,10	8,61	1,52	31,99	0,17	363,68	27,86	7,66%	
TRANSFERTS CC	59,47	13,43	0,87	0,22	2,56	0,89	62,98	5,05	2,30	0,58	2,06	1,71	13,39	0,35	2,12	1,64	55,74	11,58	16,74	2,86	220,72	40,29	18,25%	
DEPENSES EN C.	53,44	3,16	18,52	3,10	1,74	0,04	249,05	1,93	37,01	0,06	74,04	0,51	80,60	10,52	11,77	0,00	13,04	0,17	41,61	-	571,18	13,64	2,39%	
Total général	597,94	36,53	111,68	21,98	36,30	8,37	334,51	17,45	41,43	1,11	82,42	7,19	127,38	10,52	11,77	2,32	241,69	55,22	93,10	4,32	1 678,20	165,01	9,83%	
TAUX PAR FONCTIONS	6,11%		19,68%		23,06%		5,22%		2,68%		8,72%		8%		19,67%		22,85%		4,64%		9,83%			

Source : DGBF

❖ **Services généraux des administrations publiques**

Le taux d'exécution des crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat, exercice 2025, au titre des services généraux des administrations publiques, s'élève à 6,11% à la date du 31 mars 2025. Ce niveau d'exécution est sous-tendu par les dépenses liées au fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, les affaires financières et fiscales ainsi que les affaires étrangères.

❖ **Défense**

A fin mars 2025, les crédits de paiement de la défense ont connu un taux d'exécution de 19,68%, soit un montant de 21,98 milliards pour une prévision annuelle de 111,68 milliards.

❖ **Ordre et sécurité publics**

En matière de l'ordre et sécurité publics, les crédits de paiement exécutés pour le compte des services de police, des tribunaux et d'autres non classés ailleurs au 31 mars 2025, représentant 23,06% de la prévision annuelle de 36,30 milliards, soit 8,37 milliards.

❖ **Affaires économiques**

Inscrits au budget de l'Etat 2025 pour une prévision annuelle de 334,51 milliards, les crédits relatifs aux affaires économiques ont été exécutés à fin mars pour un montant de 17,45 milliards, soit un taux d'exécution de 5,22%.

❖ **Protection de l'environnement, Logement et équipements collectifs, Loisirs, culture et culte**

Les crédits de paiement à fin mars 2025 exécutés dans le cadre des fonctions « Protection de l'environnement ; Logement et équipements collectifs ; Loisirs, culture et culte » se chiffrent respectivement à 1,11 ; 7,19 ; 2,32 milliards, pour des prévisions annuelles de 41,43 ; 82,42 et 11,77 milliards. Quant à leurs taux d'exécution par rapport aux prévisions, ils s'élèvent respectivement à 2,68%, 8,72% et 19,67%.

❖ Santé

D'un montant annuel prévisionnel de 127,38 milliards, 10,52 milliards a permis de mettre en œuvre cette fonction au titre du premier trimestre 2025, soit un taux d'exécution de 8,26%.

❖ Enseignement

Au premier trimestre 2025, les dépenses relatives à l'exercice de la fonction enseignante conformément à la politique sectorielle de l'éducation ont été ordonnancées pour 55,2 milliards, soit un taux d'exécution de 22,85%.

❖ Protection sociale

La mise en œuvre de la fonction « Protection sociale » à fin mars 2025, a nécessité un crédit de paiement de 4,32 milliards sur les 93,10 milliards de prévision annuelle, soit un taux d'exécution de 4,64%.

D-Situation de l'exécution des dépenses spécifiques

Les dépenses spécifiques regroupent les dépenses sensibles au genre, les dépenses effectuées sur les crédits alloués aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation et les dépenses affectées aux secteurs sociaux (Cf. tableaux 18 et 19).

a. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au genre

Le budget sensible au genre prend en considération la contribution différenciée des femmes et des hommes dans les interventions de l'Etat et veille à une allocation budgétaire qui répond de manière équitable aux besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes avec pour objectif ultime la promotion du développement harmonieux et la réduction des inégalités socioéconomiques basées sur le genre.

La situation d'exécution des dépenses sensibles au genre à fin mars 2025 est de 23,49%. Ce niveau d'exécution prend en compte les dépenses à objectif principal (score 2) et celles à objectifs significatifs (score 1) des ministères. Elles sont consacrées à l'action « Genre et Equité » et au programme opérationnel « genre » du ministère chargé de la promotion de la femme et d'autres ministères. Le tableau 18 suivant donne la synthèse de l'exécution.

Tableau n° 18. Exécution des dépenses sensibles au Genre (en milliards)

SECTION	MINISTERES/INSTITUTION	BUDGET GENRE		
		LFI (1)	EXECUTION (2)	TAUX EXECUTION (3) = (2) / (1)
110	Assemblée nationale	0,01	0,00	0,00%
130	Premier ministère	0,01	0,00	0,00%
131	Secrétariat général du Gouvernement	0,003	0,00	0,00%
140	Cour constitutionnelle	0,01	0,00	23,77%
150	Cour suprême	0,01	0,00	0,00%
160	Médiateur de la République	0,01	0,00	0,00%
170	Cour des comptes	0,15	0,01	8,82%
190	Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication	0,01	0,00	0,00%
210	Ministère de l'économie et des finances	1,60	0,27	16,66%
220	Ministère de la planification du développement et de la coopération	0,06	0,27	434,54%
230	Ministère des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des togolais de l'extérieur	0,01	0,00	0,00%
240	Ministère du développement à la base, de l'inclusion financière, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes	1,75	0,00	0,00%
310	Ministère des armées	0,04	0,00	0,00%
410	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière	0,13	0,00	0,00%
420	Ministère de la justice et de la législation	0,01	0,10	1616,81%
430	Ministère de la sécurité et de la protection civile	0,01	0,00	0,00%
510	Ministère des enseignements primaire, secondaire	0,43	0,00	0,94%
520	Ministère de l'enseignement Technique	0,01	1,17	23342,59%
530	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	0,01	4,12	68714,25%
610	Ministère de la santé et de l'hygiène publique	1,30	0,02	1,27%
611	Ministère de l'accès aux soins et de la couverture sanitaire	2,01	0,00	0,00%

SECTION	MINISTERES/INSTITUTION	BUDGET GENRE		
		LFI (1)	EXECUTION (2)	TAUX EXECUTION (3) = (2) / (1)
710	Ministère de la réforme des services publics, du travail et du dialogue social	0,01	0,01	100,00%
720	Ministère de la communication, des médias et de la culture	0,03	0,00	4,31%
740	Ministère de l'action sociale, de la solidarité et de la promotion de la femme	1,16	0,00	0,00%
750	Ministère des sports et loisirs	0,37	1,20	321,53%
760	Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière	0,003	0,00	0,00%
810	Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural	21,28	0,06	0,29%
811	Ministère de l'eau et de l'assainissement	0,01	0,00	20,37%
813	Ministère de l'économie maritime et de la protection côtière	0,01	0,00	20,00%
820	Ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale	0,01	0,00	72,50%
821	Ministère de l'industrie et de la promotion des investissements	0,01	0,00	0,00%
830	Ministère des travaux publics et des infrastructures	0,01	0,00	0,00%
831	Ministère du désenclavement et des pistes rurales	0,01	0,00	0,00%
832	Ministère des transports routiers, aérien et ferroviaire	0,01	0,00	0,00%
840	Ministère des mines et des ressources énergétiques	0,01	0,00	0,00%
850	Ministère du tourisme	0,01	0,00	8,33%
860	Ministère de l'environnement et des ressources forestières	0,75	0,09	12,21%
920	Ministère des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République	0,01	0,00	20,00%
921	Commission nationale des droits de l'homme	0,01	0,00	0,00%
TOTAL		31,21	7,33	23,49%

Source.: DGBF

b. Situation de l'exécution des dépenses sociales

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sociales visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, des dépenses dites sociales ont été prévues et autorisées dans la LFI.

Les secteurs sociaux ciblés portent sur dix-sept (17) ministères comme l'indique le tableau n° 20. Prévus pour un montant de 679,30 milliards, les crédits alloués aux secteurs sociaux ont connu une exécution de 87,26 milliards, soit un taux de 12,85%.

Tableau n° 19. Exécution des dépenses sociales (en milliards)

MINISTERE		31-mars-25		
		LFI	ORDONNANCE	TAUX D'EXECUTION
210	Ministère de l'économie et des finances (Ventilation des dépenses globales)	96,69	8,32	8,61%
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	20,87	0,33	1,57%
310	Ministère des armées (Projet construction et d'équipement d'un centre de traitement du cancer au Togo)	1,93	-	0,00%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	183,21	46,41	25,33%
520	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	16,26	3,65	22,45%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	45,58	6,73	14,77%
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	114,41	10,76	9,40%
611	Ministère de l'accès universel aux soins	15,68	0,03	0,18%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	3,89	0,54	14,00%
750	Ministère des Sports et Loisirs	4,51	1,45	32,16%
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	17,63	5,09	28,90%

810	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (subvention pour l'engrais)	5,00	1,25	25,00%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	22,10	0,14	0,62%
820	Ministère du Commerce, de l'artisanat et de la consommation locale (subvention au gaz et subvention produits pétroliers)	34,60	0,29	0,85%
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	32,24	1,77	5,50%
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	62,51	0,37	0,59%
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	2,18	0,12	5,54%
Total général		679,30	87,26	12,85%

Sources : DGBF

c. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement

La budgétisation verte avec la prise en compte des questions climatiques et environnementales dans la gestion des finances publiques, encore appelée, budgétisation sensible au climat et à l'environnement, constitue une nouvelle classification des recettes et dépenses budgétaires en fonction de leur impact sur les changements climatiques et la protection de l'environnement.

En fonction de leur fort impact sur les changements climatiques et sur la protection de l'environnement, vingt et un (21) ministères et institutions répondent aux objectifs pour l'heure de la protection de l'environnement. Ces ministères et institutions de la République sont présentés dans le tableau n° 20 ci-après.

La nouvelle classification des crédits budgétaires que regorge le budget vert retient principalement deux axes : « climat » et « environnement » répartis en six (06) segments. Ainsi, l'axe climat se décompose en deux (02) segments « adaptation » et « atténuation » respectivement pour les dépenses visant à minimiser les dommages causés par les changements climatiques et soutenir les efforts entrepris par l'Etat pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'axe environnement quant à lui, regroupe les dépenses effectuées visant l'atteinte des objectifs en lien avec la protection de l'environnement et se répartit en quatre (04) segments : « biodiversité », « eau », « pollution » et « déchets ».

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Le segment « eau » regroupe les crédits ayant trait à la gestion des eaux souillées. La pollution désigne toute contamination ou modification directe ou indirecte de l'environnement provoquée par un acte susceptible : i) d'influer négativement sur le milieu de vie de l'homme et des autres espèces vivantes ; ii) de provoquer une situation préjudiciable à la santé, la sécurité, le bien-être de l'homme, de la flore et de la faune ou les biens collectifs et individuels. Le segment déchet caractérise les mesures permettant la transition vers l'économie circulaire (augmentation de la durabilité, réparabilité et réutilisabilité des produits) et l'utilisation plus efficace des ressources ou en faveur d'une bonne gestion des déchets, ou encore la prévention des risques technologiques (accidents industriels ou utilisation et transport de matières dangereuses).

A fin mars 2025, le budget vert a connu des exécutions respectives de 3,40 milliards et 1,52 milliard en rapport avec les budgets annuels prévisionnels de l'axe climat de 10,69 milliards et celui de l'environnement pour 14,72 milliards, soit des taux de 31,84% et 10,36%

Le tableau suivant retrace l'état d'exécution du budget vert à fin mars 2025, par ministère et par axe.

Tableau n° 20. Exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement (en milliards)

SECTION	MINISTERES /INSTITUTIONS	31-mars-25					
		AXE CLIMAT (FAVORABLE)			AXE ENVIRONNEMENT (FAVORABLE)		
		LFI	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUXD' EXECUTION
240	Ministère du Développement à la Base, de l'Inclusion Financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,01	-	0,00%	-	-	-
310	Ministère des Armées	1,09	0,22	20,42%	-	-	-
410	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière	0,01	-	0,00%	2,00	0,50	25,00%
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	1,68	1,46	86,95%	0,00	-	0,00%
510	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire	0,01	0,00	24,60%	-	-	-
520	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	-	-	-	0,01	0,00	24,99%
610	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	0,00	-	0,00%	0,00	-	0,00%

611	Ministère de l'Accès aux Soins et de la Couverture Sanitaire	0,51	-	0,00%	-	-	-
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme	0,26	0,01	3,84%	-	-	-
750	Ministère des Sports et Loisirs	0,01	-	0,00%	-	-	-
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	0,01	-	0,00%	0,74	0,19	25,09%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural	6,71	1,61	24,04%	0,16	0,04	21,87%
811	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	0,02	0,00	19,27%	0,38	0,09	23,86%
813	Ministère de l'Economie Maritime et de la Protection Côtière	-	-	-	0,00	-	0,00%
820	Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale	0,01	-	0,00%	9,60	0,29	3,07%
821	Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements	-	-	-	0,01	-	0,00%
830	Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures	0,01	-	0,00%	-	-	-
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	0,01	-	0,00%	-	-	-
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	0,01	-	0,00%	-	-	-
840	Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques	0,03	0,01	41,89%	0,05	0,01	22,83%
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	0,34	0,08	22,57%	1,78	0,41	22,82%
Total général		10,69	3,40	31,84%	14,72	1,52	10,36%

Sources : DGBF

2- Charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des emprunts à court, moyen et long terme et la réduction de la participation.

D'un montant prévisionnel de 902,45 milliards, les charges de trésorerie sont exécutées à hauteur de 148,45 milliards à fin mars 2025, soit un taux d'exécution de 16,45% (cf. Tableau 21).

Tableau n° 21. Charges de trésorerie en milliards

LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Réalisation fin mars 2024	Taux de variation 2025- 2024
Emprunts projets	149,61	49,66	33,19%	26,20	89,55%
Titres publics	332,31	98,79	29,73%	186,09	-46,91%
Autres emprunts	420,53	0,00	0,00%	41,26	-100,00%
TOTAL	902,45	148,45	16,45%	253,55	-41,45%

Sources : DGBF, DGTCP

IV. Exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'aval.

Au titre de l'exercice 2025, seuls les comptes d'affectation spéciale ont été ouverts. Ils comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF) ;
- le Fonds national du développement du sport (FONADES) ;
- le Fonds de gestion intégré des ressources en eau (F-GIRE).

Prévues en recettes pour un montant de 7,76 milliards, les recettes des CAS ont été recouvrées à fin mars 2025 pour un montant de 0,06 milliard, soit un taux de réalisation de 0,77%. Les dépenses desdits comptes n'ont connu aucune exécution.

Tableau n° 22. Exécution des comptes d'affection spéciale

COMPTE D'AFFECTION SPECIALE	LFI	Ressources		Dépenses	
		Réalisation fin mars 2025	Taux de réalisation fin mars 2025	Exécution fin mars 2025	Taux d'exécution fin mars 2025
Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel (FNAFPP)	2,88	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Fonds National du Développement du Sport (FONADES)	0,95	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH)	2,81	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Secrétariat exécutif Fonds GIRE	0,30	0,02	6,67%	0,00	0,00%
Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT)	0,46	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Fonds national de développement forestier (FNDF)	0,36	0,04	11,02%	0,00	0,00%
TOTAL	7,76	0,06	0,77%	0,00	0,00%

Source : DGTCP/RGE-PGE

V. Soldes

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 31 mars 2025 se présente comme suit :

- ressources : 432,16 milliards pour une prévision 2 388,82 milliards, soit un taux de réalisation de 18,09% ;
- charges : 580,71 milliards pour une prévision de 2 388,82 milliards, soit un taux d'exécution de 24,31% ;
- solde budgétaire négatif de 47,09 milliards ;
- solde de trésorerie négatif de 101,46 milliards ;
- solde d'exécution positif des comptes spéciaux du Trésor de 0,06 milliard ;
- solde général d'exécution négatif de 148,49 milliards.

Tableau n° 23. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin mars 2025 (en milliards)

SITUATION RESUMEE DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT A FIN MARS 2025 (en milliards)					
LIBELLES	31-mars-25			31-mars-24	TAUX DE VARIATION 2025 - 2024
	LFI	REALISATION/EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT)	TAUX D'EXECUTION	REALISATION/EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT)	
Recettes du budget général (a = b + c)	2 388,82	432,16	18,09%	526,45	-17,91%
Recettes budgétaires (b)	1 486,37	283,71	19,09%	272,90	3,96%
Recettes fiscales	1 208,36	258,06	21,36%	243,89	5,81%
Recettes non fiscales	74,31	5,59	7,52%	12,38	-54,85%
Dons projets	190,71	20,06	10,52%	16,63	20,65%
Dons programmes (appuis budgétaires)	12,99	0,00	0,00%	0,00	
Ressources de trésorerie (c)	902,45	148,45	16,45%	253,55	-41,45%
Titres publics	332,31	98,79	29,73%	186,09	-46,91%
Emprunts projets	149,61	49,66	33,19%	26,20	89,54%
Autres emprunts	420,53	0,00	0,00%	41,26	-100,00%
Dépenses du budget général (d)	2 388,82	580,71	24,31%	561,15	3,49%
Dépenses budgétaires (e)	1 678,20	330,80	19,71%	335,29	-1,34%
Intérêt de la dette publique	166,96	46,71	27,98%	44,53	4,90%
Dépenses en atténuation des recettes	180,00	49,34	27,41%	35,93	37,32%
Dépenses de personnel	355,66	83,22	23,40%	70,17	18,60%
Dépenses d'acquisition de biens et services	183,68	27,86	15,17%	49,90	-44,17%
Dépenses de transfert	220,72	40,29	18,25%	74,15	-45,66%
Dépenses de capital	571,18	83,38	14,60%	60,61	37,57%
Charges de trésorerie (f)	710,62	249,91	35,17%	225,86	10,65%
Amortissement de la dette publique	710,62	249,91	0,35	225,86	10,65%
Solde du budget général (g = a - d)	0,00	- 148,55		- 34,70	
Solde budgétaire (h = b - e)	- 191,83	- 47,09	24,55%	- 62,39	
Solde de trésorerie (i = c - f)	191,83	- 101,46	-52,89%	27,69	
Recettes des CST (j)	7,76	0,06	0,77%	0,91	-93,41%
Dépenses des CST (k)	7,76	0,00	0,00%	0,00	
Solde des CST (i = j - k)	0,00	0,06		0,91	
Solde général d'exécution (m = g + i)	0,00	- 148,49		- 33,79	

Sources : DGBF

CONCLUSION

La situation sur l'exécution du budget de l'Etat au 31 mars 2025 fait ressortir un solde déficitaire de 148,49 milliards. Ce solde résulte d'une part, des niveaux de réalisation des ressources de 432,16 milliards et des ordonnancements des charges de 580,71 milliards concourant à un solde négatif de 148,55 milliards pour le compte du budget général et d'autre part, du recouvrement des recettes de 0,06 milliard et de l'inexécution des dépenses sanctionné par un solde positif de 0,06 milliard pour les Comptes spéciaux du Trésor.

ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents de la Fonction Publique effectivement payés à fin mars 2025

Catégorie	Janvier	Février	Mars
A1	6 995	7 031	7 079
A2	16 904	16 959	17 205
A3	594	606	612
B	29 712	29 710	29 799
C	2 376	2 416	2 474
D	8 134	8 142	8 141
Contractuels	400	409	398
Contractuels AN	117	117	117
Total	65 232	65 390	65 825

Source : DGBF, DF

Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés à fin mars 2025

DESIGNATION	Janvier	Février	Mars
Président de la République	1	1	1
Membres du gouvernement et assimilés	61	61	61
Membres Cour Constitutionnelle	7	7	7
Président de la Cour Suprême	1	1	1
Membres Cour des Comptes	20	20	20
Membres de la HAAC	8	8	8
Députés AN	113	113	113
Anciens Premiers Ministres	9	9	9
Ancien Président de l'AN	4	4	4
Anciennes Premières Dames	2	2	2
Médiateur de la République	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	1	1	1
Total	229	229	229

Source : DGBF, DF

Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons en milliards

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin mars 2025	Taux d'exécution
AFD	5,68	1,13	19,94%
BAD	8,42	0,27	3,23%
BM	48,52	8,49	17,49%
BID	8,87	0,14	1,56%
FAD	2,71	0,95	35,06%
FAE	0,13	0,01	6,15%
FAO	1,21	0,19	15,76%
Fonds Allemand	5,91	1,33	22,45%
Fonds Egyptiens	0,15	0,01	4,80%
FEM	3,34	0,07	2,18%
Fonds Gavi	2,09	1,76	84,49%
FIDA	2,00	0,37	18,47%
Fonds Mondial	26,72	1,85	6,91%
FSD	1,06	0,00	0,00%
Chine	3,60	0,00	0,00%
Invest International	6,60	0,00	0,00%
JICA	5,08	0,00	0,00%
GIZ/Dons	11,03	0,55	5,02%
KFW	25,86	0,46	1,77%
PNUD	1,62	0,00	0,00%
RFA	3,82	0,10	2,63%
UEMOA	1,18	0,06	4,93%
UE	15,11	2,33	15,42%
TOTAL	190,71	20,06	10,52%

Source : DGBF, DDPF

Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts en milliards

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin mars 2025	Taux d'exécution
AFD	11,78	2,37	20,15%
BAD	4,74	0,45	9,59%
BADEA	1,24	0,35	28,51%
BIDC	0,54	0,00	0,00%
BID	14,49	0,67	4,64%
BM	71,81	32,85	45,75%
BOAD	9,21	0,28	3,03%
BPIFrance AE	9,33	2,87	30,75%
EXIM BANK Inde	1,95	0,33	16,77%
Fonds Abu-Dhabi	0,61	0,11	18,33%
FIDA	1,04	0,99	95,71%
FKD	1,28	0,06	4,65%
FSD	1,15	0,07	6,15%
FSN	0,54	0,00	0,00%
OFID	1,31	0,03	2,26%
NATIXIS	4,21	0,34	8,00%
Trésor Français+Natixis	7,00	3,46	49,39%
MUFG Bank	5,23	4,42	84,45%
Orabank	0,79	0,00	0,00%
Unicredit Bank Australia AG	1,34	0,00	0,00%
TOTAL	149,61	49,66	33,19%

Source : DGBF, DDPF,

Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères en milliards

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
110	Assemblée Nationale	Dotation: Assemblée Nationale	1,36	7,51	1,59
	Total Assemblée Nationale		1,36	7,51	1,59
120	Présidence de la République	Dotation: Présidence de la République	0,88	26,94	4,74
	Total Présidence de la République		0,88	26,94	4,74
130	Premier Ministère	Dotation: Pilotage et soutien: Renforcement des capacités organisationnelles et fonctionnelles de la Primature	0,16	1,43	0,28
	Total Premier Ministère		0,16	1,43	0,28
131	Secrétariat Général du Gouvernement	Dotation : Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	0,27	0,79	0,10
	Total Secrétariat Général du Gouvernement		0,27	0,79	0,10
140	Cour Constitutionnelle	Dotation: Cour Constitutionnelle	1,48	2,15	0,10
	Total Cour Constitutionnelle		1,48	2,15	0,10
150	Cour Suprême	Dotation: Cour Suprême	0,05	0,68	0,15
	Total Cour Suprême		0,05	0,68	0,15
160	Médiature	Dotation: Médiature	0,03	0,20	0,03
	Total Médiature		0,03	0,20	0,03
170	Cour des Comptes	Dotation: Cour des Comptes	0,88	2,56	0,21
	Total Cour des Comptes		0,88	2,56	0,21
180	Conseil Economique et Social	Dotation: Conseil Economique et Social	-	0,50	-
	Total Conseil Economique et Social		-	0,50	-

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication	Dotation : Pilotage et soutien aux services de la HAAC	-	0,42	0,10
	Total Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication		-	0,42	0,10
210	Ministère de l'Economie et des Finances	Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude et la corruption	0,02	2,23	0,60
		Dotation : Charges financières de la dette publique	-	166,96	-
		Dotation : Dépenses communes de transfert	-	15,90	3,63
		Dotation : Dépenses communes d'investissement	44,09	44,09	0,01
		Dotation : Dépenses communes ordinaires	-	292,54	18,33
		Gestion de la trésorerie de l'Etat, production des comptes publics et sauvegarde du patrimoine de l'Etat	7,09	10,13	2,61
		Gestion macroéconomique	10,47	4,80	0,09
		Mobilisation des ressources financières	-	25,31	6,31
		Pilotage et soutien aux services du MEF	5,31	7,51	0,21
		Programmation et gestion budgétaire	0,03	3,40	0,49
	Total Ministère de l'Economie et des Finances		67,01	572,87	32,27
220	Ministère du Plan et de la Coopération	Aménagement du territoire	0,00	0,12	0,02
		Coopération au développement	0,00	0,15	0,03

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
		Pilotage et soutien au service du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération	0,01	0,69	0,11
		Planification du développement	6,33	11,14	0,43
	Total Ministère du Plan et de la Coopération		6,35	12,10	0,59
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	Diplomatie économique et rayonnement du Togo aux plans sous régional, régional et international	0,17	18,47	0,90
		Mobilisation de la diaspora et placement des togolais dans les organisations internationales	0,01	0,12	0,02
		Pilotage et soutien aux services du ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des togolais de l'extérieur	0,09	1,03	0,10
	Total Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur		0,27	19,62	1,01
240	Ministère du Développement à la Base, de l'Inclusion Financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	Développement à la base	12,69	11,81	0,21
		INCLUSION FINANCIERE	0,01	0,34	-
		Jeunesse	0,01	4,82	0,02
		PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DU MDBIFJEJ	0,09	0,38	0,03
		SECTEUR INFORMEL	3,28	3,53	0,06

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
	Total Ministère du Développement à la Base, de l'Inclusion Financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes		16,07	20,87	0,33
310	Ministère des Armées	Anciens combattants, mémoires lien armée - nation	0,03	0,15	0,01
		Dotation : Infrastructures militaires + Besoins spécifiques MINARM + Renseignements	12,50	17,33	3,60
		Pilotage et soutien des services du Ministère des Armées	0,15	10,05	0,43
		Préparation et emploi des forces	5,06	29,06	5,27
		Soutien des forces	11,00	62,59	13,29
	Total Ministère des Armées		28,74	119,18	22,59
	410	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière	CULTE ET CHEFFERIE COUTUMIERE	0,01	0,87
Décentralisation et déconcentration			19,01	32,66	3,79
Gestion des affaires politiques, des associations civiles et des processus électoraux			0,01	0,37	0,10
PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DU MATDCC			0,28	1,25	0,12
Total Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière			19,30	35,15	4,05
420	Ministère de la Justice et de la Législation, Garde des Sceaux	Accès au droit et à la justice	-	0,19	0,05
		Administration de la justice	0,03	3,43	1,03

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
		Administration pénitentiaire et réinsertion	-	2,19	0,81
		Pilotage et soutien des services du ministère de la justice et de la législation	3,02	1,83	0,21
	Total Ministère de la Justice et de la Législation, Garde des Sceaux		3,05	7,64	2,10
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	Dotation: Conseil Supérieur de la Magistrature	-	0,07	0,01
	Total Conseil Supérieur de la Magistrature		-	0,07	0,01
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Dotation du MSPC	-	1,14	0,28
		Pilotage et soutien des services du MSPC	0,74	2,26	1,42
		Protection civile	0,39	2,07	1,46
		Sécurité intérieure et transfrontalière	0,10	24,63	4,73
	Total Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile		1,23	30,10	7,90
440	Ministère de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Développement des territoires	-	0,13	-
		PILOTAGE ET SOUTIEN AU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	0,15	0,27	0,01
	Total Ministère de l'Aménagement et du Développement des Territoires		0,15	0,40	0,01
510	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire	Enseignement secondaire général	0,06	59,94	14,24
		Enseignements Préscolaire et Primaire	15,22	106,25	24,77

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
		PILOTAGE ET SOUTIEN DES SERVICES DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE	0,08	17,01	7,39
	Total Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire		15,37	183,21	46,41
520	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	0,00	5,01	1,16
		FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	5,46	4,12	1,03
		PILOTAGE ET SOUTIEN DES SERVICES DU METFPA	0,09	5,62	1,11
		QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE , DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE	0,42	1,51	0,34
	Total Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage		5,97	16,26	3,65
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Enseignement supérieur	0,02	41,37	6,60
		Pilotage et soutien des services du MESR	0,14	0,56	0,06
		Recherche et innovation	7,86	3,65	0,08
	Total Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		8,02	45,58	6,73

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
610	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	LUTTE CONTRE LA MALADIE	27,53	26,26	0,62
		OFFRE ET ASSURANCE QUALITÉ DES SERVICES ET SOINS DE SANTÉ	48,48	63,65	4,85
		PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DU MSHP	0,10	21,42	5,27
		Réponse aux urgences sanitaires	5,51	3,08	0,01
	Total Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique		81,62	114,41	10,76
611	Ministère de l'Accès aux Soins et de la Couverture Sanitaire	COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE	-	2,53	-
		OFFRE DE SOINS DE SANTE DE QUALITE AU NIVEAU PRIMAIRE	11,06	12,55	-
		PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DU MASCS	0,10	0,59	0,03
	Total Ministère de l'Accès aux Soins et de la Couverture Sanitaire		11,16	15,68	0,03
710	Ministère de la réforme du service public, du travail et du dialogue social	Emploi	-	2,01	0,49
		Fonction publique	-	0,68	0,18
		MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	3,50	9,63	0,29
		PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DU MRSPTDS	0,05	0,52	0,10
		Travail	-	1,12	0,27
	Total Ministère de la réforme du service public, du		3,55	13,95	1,33

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
	travail et du dialogue social				
720	Ministère de la Communication et des Médias et de la Culture	Communication et information	-	3,37	0,52
		CULTURE	-	0,79	0,27
		PILOTAGE ET SOUTIEN DES SERVICES DU MCMC	0,10	1,09	0,15
	Total Ministère de la Communication et des Médias et de la Culture		0,10	5,25	0,94
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme	Alphabétisation et éducation non formelle	-	0,19	0,02
		Genre et promotion de la femme	0,30	0,90	0,04
		Pilotage et soutien aux services du ministère	0,08	1,59	0,33
		PROMOTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE	0,16	0,80	0,09
		Protection de l'enfant	-	0,41	0,06
	Total Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme		0,54	3,89	0,54
750	Ministère des Sports et Loisirs	Loisirs	-	0,04	0,01
		Pilotage et soutien aux services du Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)	0,48	0,85	0,10
		Sports	-	3,62	1,34
	Total Ministère des Sports et Loisirs		0,48	4,51	1,45
760		Cadre de vie	35,42	12,72	4,93

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	Information géographique	0,00	0,04	0,01
		Logement décent	7,22	4,53	0,09
		Pilotage et soutien aux services du MUHRF	0,07	0,33	0,06
	Total Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière		42,72	17,63	5,09
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural	Amélioration de la productivité et valorisation des produits	43,95	23,38	2,04
		Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	19,14	6,41	0,11
		PILOTAGE ET SOUTIEN DES SERVICES DU MAHVDR	2,76	7,29	0,72
		Sécurité alimentaire et résilience des populations	38,52	19,45	1,04
	Total Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural		104,36	56,52	3,91
811	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	Approvisionnement en eau potable	42,78	19,48	0,00
		ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX PLUVIALES, DES EAUX USÉES ET EXCRÉTAS	2,55	1,25	0,01
		Gestion intégrée des ressources en eau	-	0,28	0,03
		PILOTAGE ET SOUTIEN DES SERVICES DU MEHV	0,44	1,09	0,09

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
	Total Ministère de l'Eau et de l'Assainissement		45,77	22,10	0,14
812	Ministère des Ressources Halieutiques, Animales et de la Réglementation de la Transhumance	DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE	0,45	0,59	0,02
		PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DU MRHART	0,09	0,33	0,07
		PRODUCTION, TRANSFORMATION ANIMALE ET RÉGLEMENTATION DE LA TRANSHUMANCE	1,08	2,19	0,31
	Total Ministère des Ressources Halieutiques, Animales et de la Réglementation de la Transhumance		1,62	3,11	0,40
813	Ministère de l'Economie Maritime et de la Protection Côtière	DEVELOPPEMENT ET PROTECTION DU LITTORAL	-	0,00	0,00
		PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DU MINISTERE	0,02	0,22	0,04
		TRANSPORT MARITIME	1,80	1,27	0,02
	Total Ministère de l'Economie Maritime et de la Protection Côtière		1,82	1,50	0,07
820	Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale	Artisanat	-	0,72	0,18
		Commerce	-	35,03	0,36
		Pilotage et soutien des services du MCACL	0,04	0,50	0,10
		Secteur privé	-	0,92	0,23
	Total Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale		0,04	37,17	0,87

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
821	Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements	INDUSTRIE	0,31	0,71	0,14
		Pilotage et soutien des services du MIPI	0,01	0,23	0,04
		Promotion des investissements	1,01	2,09	0,09
	Total Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements		1,32	3,02	0,27
830	Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures	CONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION DU RESEAU DE ROUTES NATIONALES ET DES INFRASTRUCTURES	167,44	73,67	0,04
		ENTRETIEN DU RÉSEAU DE ROUTES NATIONALES ET DES INFRASTRUCTURES	17,87	18,17	0,06
		Pilotage et soutien aux services du MTPI	0,05	0,40	0,06
		PLANIFICATION, ÉTUDES, SUIVI-ÉVALUATION ET STATISTIQUES	-	0,34	0,02
		Total Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures	185,36	92,57	0,18
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	Développement et extension du réseau des pistes rurales	41,10	32,13	1,76
		Pilotage et soutien aux services du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)	-	0,11	0,02
	Total Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales		41,10	32,24	1,77

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	Pilotage et soutien des services du MTRAF	0,02	0,25	0,03
		Transport aérien	4,75	3,06	0,24
		Transports routiers et ferroviaires	29,05	24,59	0,22
	Total Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien		33,81	27,90	0,49
840	Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques	Energie	153,04	60,43	0,21
		Mines	1,19	1,43	0,04
		Pilotage et soutien du MDEM	0,07	0,65	0,12
	Total Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques		154,31	62,51	0,37
850	Ministère du Tourisme	Pilotage et soutien aux services du MCT	0,02	0,26	0,07
		Tourisme	1,68	1,92	0,05
	Total Ministère du Tourisme		1,71	2,18	0,12
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Environnement et climat	38,00	17,12	0,14
		Gestion durable des écosystèmes	10,06	7,83	0,40
		Pilotage et soutien aux services du MERF	2,55	1,31	0,17
	Total Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières		50,61	26,26	0,71
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	DIGITALISATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	30,72	21,81	0,34
		INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES ET POSTALES	-	6,05	-

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES ET DOTATIONS	DOTATION		ORDONNANCER
			AE	CP	
		Pilotage et soutien aux services du MENTD	0,02	0,31	0,06
	Total Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale		30,75	28,18	0,40
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	Citoyenneté	-	0,14	0,03
		Consolidation de la démocratie et de la paix	-	0,13	0,01
		Droits de l'homme	-	0,14	0,01
		Pilotage et soutien aux services du MDHFCRIR	0,02	0,37	0,05
		Relations avec les institutions de la république	-	0,04	0,01
	Total Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République		0,02	0,82	0,11
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	Dotation : CNDH	-	0,59	0,15
	Total Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)		-	0,59	0,15
Total général			969,39	1 678,20	165,01

Sources : DGBF

Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes en milliards

Fonctions	LFI (CP)	Exécutions	Taux d'exécution
Services généraux des administrations publiques	21,00	8,52	40,59%
Défense	0,00	0,00	-
Ordre et sécurité publics	0,00	0,00	-
Affaires économiques	166,78	38,53	23,10%
Protection de l'environnement	27,05	1,18	4,37%
Logement et équipements collectifs	29,59	1,30	4,39%
Santé	68,62	10,58	15,42%
Loisirs, culture et culte	0,00	0,00	
Enseignement	10,05	2,59	25,75%
Protection sociale	17,24	7,02	40,74%
TOTAL GENERAL	340,32	69,73	20,49%

Source : DGBF

Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards)

FONCTIONS	31-mars-25			
	LFI		Exécution	Taux d'exécution
	AE	CP		
Services généraux des administrations publiques	28,46	32,45	3,16	9,74%
Défense	18,04	18,52	3,10	16,71%
Ordre et sécurité publics	3,70	1,74	0,04	2,33%
Affaires Economiques	122,40	82,27	1,93	2,34%
Protection de l'environnement	24,14	9,97	0,06	0,62%
Logement et équipements collectifs	47,60	44,45	4,84	10,88%
Santé	16,21	11,98	0,35	2,91%
Loisirs, Culture et Culte	2,15	2,12	0,00	0,22%
Enseignement	2,50	2,99	0,17	5,66%
Protection sociale	35,64	24,38	0,00	0,00%
Total général	300,85	230,86	13,64	5,91%

Source : DGBF

Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative en milliards

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
110	Assemblée Nationale	7,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,51
120	Présidence de la République	24,02	0,88	0,00	1,30	0,22	0,15	0,32	0,00	0,00	0,05	26,94
130	Premier Ministère	1,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,43
131	Secrétariat Général du Gouvernement	0,67	0,00	0,00	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,79
140	Cour Constitutionnelle	0,78	0,00	0,00	0,92	0,00	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	2,15
150	Cour Suprême	0,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,68
160	Médiature	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20
170	Cour des Comptes	2,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,56
180	Conseil Economique et Social	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,42

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
210	Ministère de l'Economie et des Finances	462,48	0,00	1,05	21,18	0,00	19,11	0,05	0,30	5,00	63,70	572,87
220	Ministère du Plan et de la Coopération	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09	0,00	12,10
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	19,41	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19,62
240	Ministère du Développement à la Base, de l'Inclusion Financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,96	0,00	0,00	8,14	0,00	0,98	0,00	0,00	1,00	9,79	20,87
310	Ministère des Armées	2,93	110,56	0,33	0,00	0,00	0,00	5,28	0,00	0,05	0,03	119,18
410	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière	20,49	0,00	0,00	10,24	2,13	0,67	0,00	0,87	0,75	0,01	35,15
420	Ministère de la Justice et de la Législation, Garde des Sceaux	0,44	0,00	7,15	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	7,64
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	2,81	0,03	26,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,27	30,10
440	Ministère de l'Aménagement et du Développement des Territoires	0,30	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,40
510	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire	8,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174,93	0,03	183,21
520	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	3,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00	0,00	12,03	0,00	16,26
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45,11	0,00	45,58
610	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	3,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109,19	0,00	1,69	0,14	114,41
611	Ministère de l'Accès aux Soins et de la Couverture Sanitaire	0,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,53	0,00	0,00	2,50	15,68
710	Ministère de la réforme du service public, du travail et du dialogue social	10,44	0,00	0,00	3,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,31	0,00	13,95
720	Ministère de la Communication et des Médias et de la Culture	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,62	0,00	0,00	5,25

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,21	3,41	3,89
750	Ministère des Sports et Loisirs	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,00	4,09	0,00	0,00	4,51
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	0,28	0,00	0,00	1,40	0,01	15,95	0,00	0,00	0,00	0,00	17,63
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural	0,66	0,00	0,00	48,33	0,01	7,51	0,00	0,00	0,00	0,02	56,52
811	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	0,35	0,00	0,00	0,00	1,23	20,53	0,00	0,00	0,00	0,00	22,10
812	Ministère des Ressources Halieutiques, Animales et de la Réglementation de la Transhumance	0,33	0,00	0,00	2,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,11
813	Ministère de l'Economie Maritime et de la Protection Côtière	0,22	0,00	0,00	0,13	0,00	1,14	0,00	0,00	0,00	0,00	1,50
820	Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale	0,42	0,00	0,00	36,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,17

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
821	Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements	0,04	0,00	0,00	1,72	0,00	1,26	0,00	0,00	0,00	0,00	3,02
830	Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures	0,27	0,00	0,00	69,78	11,99	9,96	0,00	0,05	0,52	0,00	92,57
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	0,11	0,00	0,00	32,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32,24
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	0,18	0,00	0,05	27,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27,90
840	Ministère des Mines et des Ressources Energétiques	0,41	0,00	0,00	57,83	0,00	4,28	0,00	0,00	0,00	0,00	62,51
850	Ministère du Tourisme	0,13	0,00	0,00	0,35	0,00	0,00	0,00	1,71	0,00	0,00	2,18
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	0,40	0,00	0,00	0,00	25,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26,26
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	4,25	0,00	0,35	10,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,15	28,18
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,30	0,00	0,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14	0,00	0,00	0,82

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,59
Total Général		597,94	111,68	36,30	334,51	41,43	82,42	127,38	11,77	241,69	93,10	1 678,20

Sources : DGBF